
L'ÉGLISE DE CHAMPLIEU

ET SON PRIEURÉ

Champlieu est célèbre depuis 1850 par ses ruines romaines : le temple, l'hypocauste, et le théâtre. Déjà, au xviii^e siècle, l'abbé Carlier avait signalé le camp romain. Cet ensemble de monuments intéressants et curieux, bien connus des savants, fait oublier la modeste église du xii^e siècle. Elle a cependant aussi son histoire, et ses ruines méritent bien d'attirer un instant l'attention des archéologues. Des notes prises sur place et quelques pièces trouvées aux archives départementales nous ont permis de rédiger une notice que nous sommes heureux d'offrir à nos chers confrères de Compiègne.

L'église faisait partie d'un prieuré de bénédictins. Désaffectée à la Révolution, elle a été ruinée, en 1814, par la chute de la foudre. Elle était rectangulaire, construite en pierres de petit appareil.

La façade, épaulée par deux contreforts, offre aux regards un portail intéressant. Il se compose de trois boudins en retraite, qui retombent sur six colonnettes à chapiteaux ornés de feuillages et de crochets. L'archivolte extérieure est décorée de violettes et retombe sur des têtes humaines formant culs-de-lampe. Autour du tympan on lit une inscription que Graves et ses copistes ont donnée d'une manière fautive. Il faut lire, en effet, *Res spectatur* et non *Respectatur*. De plus, cette inscription — personne, je crois, ne l'a remarqué — forme un distique, la voici :

*Res spectatur in hoc templo veneranda Maria
Quam rosa pulchra magis matris imago Dei. 1716.*

dance de Marmoutier. Plus tard, les deux prieurés furent donnés à la communauté des Bénédictins anglais de Paris. Cette communauté s'établit rue du Faubourg-Saint-Jacques en 1614, avec l'autorisation du roi Louis XIII.

Les lettres patentes qui leur furent accordées au mois de janvier 1680 louent leur piété et leur charité, non seulement à l'égard de ceux de leur nation, mais encore des habitants *dudict faubourg*¹. En leur donnant le prieuré de Champlieu, le roi se proposait évidemment de venir en aide aux Bénédictins anglais et de favoriser leurs pieuses libéralités.

Nous sommes peu documenté sur l'histoire du prieuré de Champlieu. La vie s'y écoulait doucement, simple, tranquille, et rares sont les événements un peu marquants. En 1625, nous trouvons un procès. On sait la place importante que les procès occupaient dans la vie de nos pères. En voici le sujet. Après l'union du prieuré à la communauté des Bénédictins anglais, on y plaça un prêtre qui prit le titre de curé. De là, protestation du curé d'Orrouy, sur la paroisse duquel était situé le prieuré. La cause fut portée à la Primatie de Reims. Claude de la Personne, seigneur de Champlieu, intervint. Le curé d'Orrouy eut gain de cause sur plusieurs chefs. Cependant, en pratique, rien ne fut changé aux anciens usages. Les habitants de Champlieu continuèrent à regarder leur église comme indépendante de celle d'Orrouy².

Un événement d'une autre nature vint occuper les religieux dans leur retraite. Le 12 octobre 1770, on découvrit dans le jardin du curé de Champlieu, en fouillant la terre, deux tombeaux de pierre.

L'année précédente on avait trouvé, non loin de là, deux autres tombeaux renfermant deux fers de lance, une urne et quinze médailles. *Les Affiches de Picardie*, de 1770, mentionnent ces découvertes avec quelques détails. Nous ren-

1. Archives nationales, S. 3656.

2. Carlier, op. cit.

voyons à l'ouvrage de M. Lefebvre Saint-Ogan : *Compiègne*, qui donne l'extrait des *Affiches* relatant ces intéressantes trouvailles¹.

Nous arrivons à la Révolution qui, là, comme par toute la France, devait amener la ruine du prieuré.

Le 23 janvier 1791, jour de dimanche, Louis-François Castella, à l'issue de la grand'messe, prête le serment constitutionnel, dans l'église de Champlieu.

Le jeudi 8 décembre 1791, Louis-Auguste Blesme, vicaire, qui desservait, depuis plusieurs mois, l'église succursale de Champlieu (appelée ici église Saint-Jacques) prête serment à son tour. Il accomplit cet acte dans l'église d'Orrouy avec l'autorisation de Maître Pierre-Henry Lainé, qualifié de curé d'Orrouy et succursale de Champlieu. Cette rédaction semble indiquer la disparition de Castella, titulaire de Champlieu, et l'amointrissement de cette église devenue dépendance d'Orrouy. Le vicaire Louis-Augustin Blesme prêta le serment dans les termes suivants : « Je jure de remplir les fonctions de mon ministère, qui me seront confiées, d'être fidèle à la Nation, au Roy, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution votée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roy. »

Une pièce portant la date du 14 décembre 1791, règle le traitement définitif de Louis-François-Alexandre Castella. Il est fixé à 700 livres. Cette pièce porte les mentions suivantes : District de Crépy, canton de Verberie².

Le prieuré de Champlieu avait été supprimé, son église désaffectée, pour employer l'expression moderne. Le 17 germinal an II (16 avril 1794), on procéda à la vente de son modeste mobilier. Il n'offre pas d'intérêt au point de vue artistique ou archéologique, mais c'est le cœur serré qu'on assiste à la dispersion des ornements et des divers objets servant au culte. La plupart, vendus à vil prix, sont achetés par des habitants de Champlieu, d'Orrouy

1. Op. cit. p. 302.

2. Archives L. 2v.

et de Crépy. La chaire, estimée 5 livres, fut vendue 10 livres. Parmi les ornements, notons plusieurs devants d'autel de couleurs diverses. Cela prouve que la rubrique concernant *l'antependium*, bien oubliée aujourd'hui, du moins en France, était encore en vigueur à la fin du xviii^e siècle.

Notons encore une robe de Vierge, estimée 10 sols et vendue 21 sols au citoyen Annobert, à Orrouy¹. On connaît l'usage d'habiller les statues, particulièrement dans les sanctuaires de pèlerinage.

Le 28 prairial an III (16 juin 1795), on procéda à l'estimation du presbytère de Champlieu. L'opération fut faite par Laloue, entrepreneur de bâtiment, qui estima la maison 1,800 livres².

La maison ne fut vendue que deux ans après, le 3 ventôse an V (21 février 1797). Elle était fort modeste. Le presbytère se composait d'un corps de logis couvert en tuiles, d'une petite chambre à feu au-dessus, de trois autres bâtiments sans couverture et d'un hangar au-dessus d'une petite cave.

Il fut vendu avec une pièce de terre, en face du cimetière, pour la modique somme de 538 livres. On voit qu'on est loin du prix d'estimation, mais en deux ans, la maison abandonnée avait bien souffert. L'acquéreur fut le citoyen Antoine Longuet, cultivateur-aubergiste à Crépy.

Ainsi finit le prieuré de Champlieu. Seules les ruines de l'église se dressent mélancoliquement au milieu de la plaine déserte et rappellent le passé et l'antique dévotion de nos ancêtres pour l'auguste Mère de Dieu.

Nous connaissons trois vues de l'église. La première est une lithographie. Elle se trouve dans le livre de Léon Ewig : *Compiègne et ses environs* et date de 1836. La fenêtre de la façade est encore tout entière. La seconde est également une lithographie. Elle se trouve dans l'ouvrage

1. Archives série Q.

2. Même série.

de Lambert de Ballyhier : *Compiègne historique et monumental*, tome II. On lit en bas : Lith. par Armant, d'après Perint. Un côté de la fenêtre de la façade est écroulé, c'est encore l'état actuel.

Quant à la troisième vue, représentant l'abside, elle fait partie d'un album provenant de l'auteur de « Compiègne historique et monumental » et appartenant actuellement à M. le baron de Bonnault d'Houët. Grâce à l'extrême complaisance et à l'habileté de notre excellent confrère, qui a bien voulu nous en relever un dessin à la plume, nous avons pu faire figurer cette vue, jusqu'alors inédite, en tête de notre modeste étude.

Chanoine L. MARS AUX.
